

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE
DE CHASNÉ SUR ILLET**

Séance du 22 mai 2014

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil quatorze, le vingt-deux mai à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de CHASNÉ SUR ILLET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique GAUDIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2014

Étaient présents : Dominique Gaudin, Michel Adkins, Anne-Sophie Descormiers, Denis Salliot, Michel Demay, Benoit Michot, Patricia Cornu, Laëtitia Dodard, Florence Morel, Céline Read, Véronique Alléaume, Michaël Angélique, Guy Vasnier, Eric Levenez, Sylvie Letellier.

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Michel Demay

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°2014-48 : Mise en place de la réforme des rythmes scolaires : Tarif des TAP

Mme Read présente le projet de mise en place de la réforme des rythmes scolaires, prévu en septembre 2014.

Des temps d'activités périscolaires seront proposés le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30. Afin de financer ces activités, il est proposé de fixer une somme forfaitaire par an et par enfant, soumis au quotient familial.

Après délibéré et par 12 voix pour et 3 abstentions, le Conseil Municipal décide de fixer la participation aux temps d'activités péri scolaires pour l'année scolaire 2014-2015 :

<i>Catégorie de quotient familial</i>	<i>Tarif par an et par enfant</i>
<i>0 - 567 €</i>	<i>10 €</i>
<i>568 - 1 100 €</i>	<i>15 €</i>
<i>1 101€ et plus</i>	<i>20 €</i>

Délibération n°2014-49 : Mise en place de la réforme des rythmes scolaires : Garderie du mercredi

Mme Read rappelle les horaires d'école le mercredi de 8h45 à 11h45.

Il convient donc de mettre en place un service de garderie, avant la classe à partir de 7h00 et après la classe jusqu'à 12h30.

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'organiser un service de garderie le mercredi matin et midi à partir de l'année scolaire 2014-2015, au même tarif que les autres jours de la semaine.

Délibération n°2014-50 : Mise en place de la réforme des rythmes scolaires : Bus vers le centre de loisirs le mercredi midi

Mme Read rappelle que l'école se terminera à 11h45 le mercredi midi. Elle propose la mise en place d'un transfert en autocar vers le centre de loisirs de Liffré vers 12h00.

Le coût du bus vers le centre de loisirs étant d'environ 77 €, il est proposé de le facturer aux familles sur la base d'un forfait de 3 €.

Après délibéré et par 14 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal décide facturer le coût du bus vers le centre de loisirs de Liffré au prix de 3 € par enfant et par mercredi.

Délibération n°2014-51 : Mise en place de la réforme des rythmes scolaires : Tarif de la garderie

Mme Read informe que des temps d'activités périscolaires seront proposés le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30. Tous les enfants inscrits en début d'année scolaire, pourront y participer.

Pour les enfants non-inscrits aux temps d'activités périscolaires, une garderie sera mise en place, et facturée aux familles.

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le tarif de la garderie de 15h30 à 16h30 à 1,33 € par jour et par enfant.

Délibération n°2014-52 : Aménagement de la voirie : Groupement de commande

M. Salliot présente la proposition de la ville de Liffré pour constituer un groupement de commandes entre les communes de Liffré, Ercé près Liffré, La Bouëxière, Dourdain et Chasné sur Illet, pour passer un marché à bons de commande pour l'aménagement de la voirie et des réseaux divers, programme 2014 – 2017.

La Ville de Liffré serait désignée coordonnateur du groupement de commande et serait ainsi chargée :

- *de la gestion de la procédure de passation d'un marché à bons de commande au nom des membres du groupement.*
- *de la signature et de la notification du marché.*

Par la suite, chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurerait de sa bonne exécution, au travers de l'émission de bons de commandes.

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- *approuver la constitution d'un groupement de commandes avec les communes d'Ercé-près-Liffré, de La Bouëxière, de Dourdain et de Chasné-sur-Illet en vue de la passation d'un marché à bons de commande ayant pour objet l'aménagement de la voirie et des réseaux divers – Programme 2014 -2017 ;*

- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commande en vue de la passation d'un marché à bons de commandes, pour un montant maximal de travaux de 40 000 € par an.

Délibération n°2014-53 : Commissions thématiques intercommunales

M. le Maire expose que depuis la loi du 16 décembre 2010, les commissions thématiques intercommunales sont ouvertes aux élus non communautaires.

Il propose de désigner 2 élus de la commune pour chaque commission thématique intercommunale (un élu communautaire et un élu non communautaire).

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de nommer les délégués aux commissions thématiques intercommunales :

Commission thématique intercommunale	Délégué communautaire	Délégué non communautaire
<i>Finances et contractualisations territoriales</i>	<i>Dominique Gaudin</i>	<i>Laëtitia Dodard</i>
<i>Gestion du personnel</i>	<i>Patricia Cornu</i>	<i>Michel Adkins</i>
<i>Moyens généraux mutualisation des moyens coopération intra et extra communautaire</i>	<i>Michaël Angélique</i>	<i>Benoit Michot</i>
<i>Culture et communication</i>	<i>Patricia Cornu</i>	<i>Céline Read</i>
<i>Accueil des gens du voyage</i>	<i>Michaël Angélique</i>	<i>Michel Demay</i>
<i>Aménagement du territoire et urbanisme</i>	<i>Patricia Cornu</i>	<i>Denis Salliot</i>
<i>Développement économique et politique de l'emploi</i>	<i>Dominique Gaudin</i>	<i>Anne-Sophie Descormiers</i>
<i>Habitat</i>	<i>Eric Levenez</i>	<i>Guy Vasnier</i>
<i>Transport</i>	<i>Dominique Gaudin</i>	<i>Laëtitia Dodard</i>
<i>Sport</i>	<i>Dominique Gaudin</i>	<i>Eric Levenez</i>
<i>Tourisme</i>	<i>Michaël Angélique</i>	<i>Michel Adkins</i>
<i>Environnement / Agenda XXI</i>	<i>Eric Levenez</i>	<i>Dominique Gaudin</i>

Délibération n°2014-54 : Commissions communales

M. le Maire rappelle les commissions communales formées lors du conseil municipal du 11 avril 2014.

Il propose de revoir la commission information, communication, associations et la commission aménagement.

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de nommer les membres de la commission information, communication, associations :

- Anne-Sophie Descormiers,
- Florence Morel,
- Sylvie Letellier,
- Eric Levenez,
- Céline Read,
- Patricia Cornu.

Et les membres de la commission aménagement :

- *Dominique Gaudin*
- *Michel Adkins*
- *Anne-Sophie Descormiers*
- *Denis Salliot*
- *Guy Vasnier*
- *Michel Demay*
- *Patricia Cornu.*

Délibération n°2014-55 : Elu référent entre la ZAC et la maison intercommunale

M. le Maire propose la nomination d'élus référents entre la ZAC du Champ des Buttes et la maison intercommunale.

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de nommer en tant qu'élus entre la ZAC du Champ des Buttes et la maison intercommunale :

- *Denis Salliot*
- *Michel Adkins*

Délibération n°2014-56 : Location de parcelles

Monsieur le Maire informe que suite à une cessation d'activité, les parcelles AA 42, B 204 et B 205p, propriétés de la commune, sont libres à la location.

Il informe avoir reçu une demande de location provenant de l'EARL La Haute Touche de Ercé près Liffré.

Après délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- *accepte de louer à compter du 1^{er} janvier 2014 les parcelles AA 42, B 204 et B 205p d'une superficie d'environ 18 000 m² à l'EARL La Haute Touche de Ercé près Liffré, au prix de 288 € par an.*
- *donne pouvoir à M. le Maire afin de signer le bail rural correspondant auprès de l'étude de Me Feisthammel-Renoult, notaire à Ercé près Liffré.*

Elections européennes

M. le Maire rappelle le fonctionnement du bureau de vote pour les élections européennes du 25 mai 2014.

Délibération n°2014-57 : Elu référent Sécurité routière

M. le Maire donne lecture d'un courrier provenant du Pôle Sécurité Routière de la DDTM, demandant la nomination d'un élu référent sécurité routière.

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de nommer en tant qu'élu référent sécurité soutière :

- Laëtitia Dodard

Délibération n°2014-58 : Elu délégué à l'association « Vivre chez soi »

M. le Maire propose la nomination de délégués pour siéger à l'association « Vivre chez soi ».

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de nommer en tant qu'élus délégués à l'association « Vivre chez soi » :

- Délégué titulaire : Dominique Gaudin
- Délégué suppléant : Michel Demay

Délibération n°2014-59 : Commission communale des impôts directs

M. le Maire propose la nomination 12 délégués titulaires et de 12 délégués suppléants pour siéger à la commission communale des impôts directs.

Après délibération, le conseil municipal établit la liste des contribuables pour la constitution de la Commission Communale des impôts directs.

Commissaires titulaires :

BRIDEL Patrick	87, La Barbotais – 35250 CHASNE SUR ILLET
VASNIER Guy	83, La Barbotais – 35250 CHASNE SUR ILLET
DEMARY Michel	4, rue du Grand Clos – 35250 CHASNE SUR ILLET
COLLIN Marc	23, La Mettrie – 35250 CHASNE SUR ILLET
MESLE Roger	32, La Chesnaie aux Butteaux – 35250 CHASNE SUR ILLET
CANET Stéphanie	61, Le Placis Moulin – 35250 CHASNE SUR ILLET
BOUVET Danielle	42, Rue du Champ Thébault – 35250 CHASNE SUR ILLET
ADKINS Michel	2, rue du Gué – 35250 CHASNE SUR ILLET
ROCHELLE Pierre	18, Bouessay – 35250 CHASNE SUR ILLET
DANIEL Danielle	1, rue du Portail – 35250 CHASNE SUR ILLET
DESEVEDAVY Yvon	Le Pré Piquet – 35250 MOUAZE
DELEPINE Pierre	Brazé – 35340 ERCE PRES LIFFRE

Commissaires suppléants :

PASQUIER-POLACH Caroline	15, Allée du Vallon – 35250 CHASNE SUR ILLET
GAIFFE Rozenn	Montmeyer – 35250 CHASNE SUR ILLET
LEVENEZ Eric	23, La Chesnaie aux Butteaux – 35250 CHASNE SUR ILLET
DESPRES Michel	13, Les Landelles – 35250 CHASNE SUR ILLET
HARDY Pierrick	La Cormerais – 35250 CHASNE SUR ILLET
ANGELIQUE Michael	20, rue de l'Ecole – 35250 CHASNE SUR ILLET
QUENOILLERE Michelle	13, rue de la Forêt – 35250 CHASNE SUR ILLET
ROQUET Colette	75, La Barbotais – 35250 CHASNE SUR ILLET
GREHAL Roger	16, rue de la Forêt – 35250 CHASNE SUR ILLET

PARIS Olivier 2, rue du Grand Clos – 35250 CHASNE SUR ILLET
RADIGUE Louis La Haute Touche – 35340 ERCE PRES LIFFRE
PERRIGAULT Claude La Bellême – 35250 CHASNE SUR ILLET

Délibération n°2014-60 : Commission intercommunale des impôts directs

M. le Maire propose la nomination 4 délégués titulaires et de 4 délégués suppléants pour siéger à la commission intercommunale des impôts directs.

Après délibération, le conseil municipal établit la liste des contribuables pour la constitution de la Commission intercommunale des impôts directs.

Titulaires :

*Guy Vasnier – 83 La Barbotais – 35250 Chasné sur Illet
Eric Levenez – 23 La Chesnaie aux Butteaux - 35250 Chasné sur Illet
Sylvie Letellier – 15 La Chesnaie aux Butteaux - 35250 Chasné sur Illet
Véronique Alléaume – 11 La Chesnaie aux Butteaux - 35250 Chasné sur Illet*

Suppléants :

*Colette Roquet – 75 La Barbotais - 35250 Chasné sur Illet
Pierrick Hardy – La Cormerais - 35250 Chasné sur Illet
Michel Desprès – 13 Les Landelles - 35250 Chasné sur Illet
Patrick Riaudet – 15 Le Haut Noyer - 35250 Chasné sur Illet*

Questions diverses

M. le Maire propose de fixer les dates des prochains conseils municipaux.
- mardi 17 juin à 20h30
- jeudi 10 juillet à 20h30

***Fait et délibéré à Chasné sur Illet,
Le 22 mai 2014
Le Maire, Dominique GAUDIN***